

Les Chambres d'Hôtes (nuitée et petit déjeuner)



Supplément de 5,00€



Branchement glacière

Supplément de 3,00€

* Taxe de Séjour 0,40€ par nuit et par personne en sus

Les présentes conditions précisent les conditions applicables aux prestations de chambres d'hôtes et le règlement intérieur du Relais de Naïade.

Votre réservation est validée après réception de votre acompte dont le montant est fonction de la durée de votre séjour.

Pour une nuitée, la chambre est payable en totalité d'avance.

Pour un séjour, nous demandons 20 % du montant total du séjour.

Le solde du séjour est payable à l'arrivée. Nous acceptons les cartes bancaires suivantes:

Visa, Eurocard-Mastercard. Il est aussi possible de régler par chèques, ou espèces.

En cas d'annulation, le séjour est dû dans sa totalité, sauf sur présentation d'un certificat de décès ou d'hospitalisation.

Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement, sauf après présentation d'un certificat de décès ou d'hospitalisation.

La taxe de séjour en vigueur dans la commune est actuellement de 0,40€ par personne de plus de 13 ans et par nuitée. Elle n'est pas incluse dans le prix de la réservation et doit être versée sur place.

REGLEMENT INTERIEUR

ACCES AUX CHAMBRES

Les chambres sont disponibles à partir de 16 heures et doivent impérativement être libérées avant 10H30. En cas de départ au-delà, 50 % du tarif de la nuit passée vous sera facturée.

Si vous disposez d'une glacière électrique et que vous la rechargez en chambre, il vous sera facturé 3 € supplémentaires

ACCES WIFI

Le mot de passe pour obtenir le WIFI est communiqué, à votre demande, dès votre arrivée.

Dans le cadre de la fourniture d'un accès internet WiFi public, la législation française nous impose (Décret n° 2006-358 du 24 mars 2006 et Décret n° 2005-862 du 26 juillet 2005) :

De mettre en place des moyens permettant d'identifier techniquement et authentifier tous les utilisateurs qui fréquentent et se connectent sur notre borne wifi.

D'enregistrer les données techniques de trafic des utilisateurs se connectant depuis notre borne wifi (archivage sur 1 an) et être capable de fournir ces informations sur commission rogatoire ou réquisition judiciaire.

LE COIN BIBLIOTHEQUE et JEUX DE SOCIETE

Ils sont à votre disposition à l'étage sans toutefois tenir lieu de « supermarché » Vous aimez les livres, nous aussi. Nous sommes donc fort attristés lorsqu'un « hôte » en glisse un au fond de sa valise. Sans nous prévenir bien sûr...

LE PETIT DEJEUNER

Il est servi à partir de 8H00 jusqu'à 10 Heures dans le bar ou la salle de restaurant, selon disposition. Il n'y a pas de service en chambre.

INTERDICTIONS

Il est absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité. Tout manquement entraînera immédiatement l'expulsion de l'établissement sans compensation financière.

Pour des raisons d'hygiène, il est interdit d'amener et de consommer de la nourriture en chambre. Le restaurant propose des formules de repas adaptées à tous les budgets. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de 90 € pour la désinfection bactéricide de la chambre.

Votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé pour assurer les règles de sécurité de l'immeuble. Vous ne devez en aucun cas héberger de personnes supplémentaires.

ANIMAUX

Ils sont acceptés et demeurent sous l'entière responsabilité du client. Toute dégradation, salissure, déjections sera facturée. la désinfection bactéricide de la chambre sera facturée 90 €

NUISANCES

Pour le respect du repos des autres clients veuillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22 h et 8 h du matin.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Le Relais de Naïade décline toute responsabilité pour les objets déposés dans les couloirs et pour les valeurs qui ne lui auraient pas été remis.

Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile.

Pendant votre séjour, deux clés vous seront remises vous permettant le libre accès à votre chambre. En cas de perte de l'une ou de l'autre, son remplacement vous sera facturé au tarif en vigueur.

LE REGLEMENT INTERIEUR S'APPLIQUE À L'ENSEMBLE DES RÉSERVATIONS. TOUT SÉJOUR ENTRAINE SON ACCEPTATION

Bon pour acceptation,
Date et signature